
AUTORISATION PARENTALE **Pour les Compétiteurs**

- Autorise mon enfant

à pratiquer la natation de compétition au sein du *NAUTIC CLUB de l'HERS* et à participer aux compétitions extérieures prévues au calendrier sportif du club.

Le règlement du *NCH* s'applique à tous les nageurs en dehors des séances d'entraînement, comme les compétitions, le stage et toutes activités organisées par le club sous la responsabilité des encadrants (dirigeants, entraîneurs, bénévoles...).

Fait à Le Signature
